

Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Christophe d'Arthabaska, tenue le 2 juin 2010 à 19h00 au Centre Administratif, sous la présidence de la mairesse, Madame Clémence Le May.

Sont présents : les conseillers et la conseillère:

Marcel Deneault
Louise B. Gosselin
Hugues Girouard
Michel Larochelle
Stéphane Bilodeau
Claude Michaud

et la directrice générale, Madame Francine Moreau.

Ouverture de la séance

Madame la mairesse souhaite la bienvenue aux personnes présentes et après avoir constaté qu'il y a quorum, ouvre l'assemblée après la prière d'usage.

Cette séance est tenue suite à la réquisition de Madame Clémence Le May, mairesse et qu'un avis de convocation a été remis de main à main aux personnes concernées, vendredi le 28 mai 2010 entre 12 et 13 heures.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Dépôt d'une demande relativement à des travaux d'infrastructures et de structure de rue situés sur la partie du lot 12 du cadastre du Village d'Arthabaskaville.
3. Approbation des documents d'appel d'offres et demande de soumissions publiques pour les travaux de pavage sur une section du rang 11 et de la rue du Muguet.
4. Période de questions.
5. Clôture de la séance.

2010-06-097

Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition du conseiller Stéphane Bilodeau, appuyée par le conseiller Hugues Girouard, il est résolu que l'ordre du jour ci-avant décrit soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2010-06-098

Dépôt d'une demande relativement à des travaux d'infrastructure et de structure de rue situés sur la partie du lot 12 du cadastre du Village d'Arthabaskaville

Une demande est déposée au Conseil concernant des travaux d'infrastructure et de structure de rue situés la partie du lot 12 du cadastre du Village d'Arthabaskaville sur une longueur de 230 mètres.

Les membres du Conseil ont étudié cette demande afin de s'assurer que le projet est conforme aux plans et règlements d'urbanisme.

En conséquence, sur proposition du conseiller Michel Larochelle, appuyée par le conseiller Marcel Deneault, il est résolu;

Que la Municipalité de St-Christophe d'Arthabaska approuve la demande concernant les travaux d'infrastructure et de structure de rue situés sur une partie du lot 12 du cadastre du Village d'Arthabaskaville sur une longueur de 230 mètres, tel que montré au plan et devis numéro 95QZ-001 faits par Teknika HBA inc.;

Que le Conseil autorise la rédaction de l'entente à intervenir entre la Compagnie 9186-5683 Québec inc., requérante, et la municipalité conformément aux dispositions de l'article 145.23 de la Loi sur l'Aménagement et l'Urbanisme.

(Suite à la page 2225)

Que le Conseil autorise la mairesse, Clémence Le May, et la secrétaire-trésorière, Francine Moreau, à signer la dite entente pour et au nom de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2010-06-099

Approbation des documents d'appel d'offres et demande de soumissions publiques pour les travaux de pavage sur une section du rang 11 et de la rue du Muguet

En mai dernier le Conseil a donné le mandat à la firme Dessau pour réaliser les plans et devis concernant des travaux de pavage sur une section du rang 11 et de la rue du Muguet;

En date de ce jour, David Thibault, chargé de projet chez Dessau, présente aux membres du conseil les plans et devis pour analyse et approbation.

Attendu qu'après étude des plans, quelques corrections seront apportées suite à un consensus des membres du conseil;

En conséquence, sur proposition du conseiller Michel Larochelle, appuyée par la conseillère Louise B. Gosselin, il est résolu;

Que le Conseil approuve les documents d'appel d'offres corrigés et réalisés par Dessau en date du mois de juin 2010, numéro de dossier 384-P033658-0300-IT-0001-0A

Que la municipalité demande des soumissions par voie d'appel d'offres publiques concernant des travaux de pavage du rang 11 et de la rue du Muguet dans le journal local et dans le système électronique d'appel d'offres SEAO.

Que les soumissions devront être remises au bureau de la municipalité avant 15 heures, le 22 juin 2010.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Période de questions

Aucune question n'est posée aux membres du conseil.

2010-06-100

Clôture de la séance

Sur proposition du conseiller Stéphane Bilodeau, appuyée par le conseiller Marcel Deneault, il est résolu que la séance soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Clémence Le May,
Mairesse

Francine Moreau,
Secrétaire-trésorière

La signature par la mairesse équivaut à toutes et chacune des résolutions de ce procès-verbal en vertu de l'article 142 du Code Municipal.

